

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 3550

présenté par
M. Myard

ARTICLE 1ER BIS A

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La référence au contrôle du Procureur de la République est inutile et injustifiée.